Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 93 (1990)

Vereinsnachrichten: Constitution du Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Constitution du Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'Emulation

La Constitution du Cercle d'archéologie est partie de l'initiative d'un groupe de personnes passionnées par ce domaine de la science qui a connu, au cours des dernières années, un développement réjouissant. Le Cercle se veut un lieu où elles pourront échanger leurs expériences et travailler à enrichir leurs connaissances.

Ses buts ont été définis ainsi à l'article 3 des statuts:

— sensibiliser le public et les milieux scolaires à notre passé par la vulgarisation des découvertes archéologiques;
— encourager les travaux et les recherches de ses membres;
— veiller à la mise en valeur de notre patrimoine archéologique;
— soutenir des associations et groupements poursuivant des objectifs similaires;
— collaborer avec les services administratifs cantonaux liés aux questions archéologiques, ainsi qu'avec les musées.

L'assemblée constitutive s'est tenue à Moutier, le vendredi 7 décembre 1990, à 20 heures, à l'Hôtel Suisse, en présence de plus de cinquante personnes. La Municipalité de Moutier avait tenu à honorer notre invitation en déléguant Mme Chantal Mérillat qui forma des vœux pour la réussite des activités du nouveau Cercle et remercia la Société jurassienne d'Emulation d'avoir organisé cette manifestation dans sa ville.

Après avoir ouvert la séance, le président central, Philippe Wicht, dans une brève allocution, définit le sens et la portée de l'événement du jour. Il le fit en ces termes:

Toute l'histoire et la tradition de la Société jurassienne d'Emulation lui commandent de prêter son concours et d'encourager les initiatives, d'où qu'elles viennent, dès lors qu'il s'agit de favoriser l'épanouissement de la vie culturelle et intellectuelle. Autrement dit, en patronnant aujourd'hui la création d'un cercle archéologique, elle est dans le droit fil de sa mission de toujours, celle qui guida déjà ses membres fondateurs. L'esprit qui anime constamment nos actions se réfère donc à des principes et à des valeurs immuables. Seules les modalités changent pour s'adapter à ces circonstances qui évoluent, à des besoins nouveaux suscités par le génie du siècle.

Par vocation, la Société jurassienne d'Emulation exerce son activité sur l'ensemble du territoire jurassien. Elle ignore donc les frontières et les obstacles nés des tribulations de l'histoire. Aussi invite-t-elle tous ceux qui adhèrent à cet idéal à se joindre à elle. Tous doivent savoir qu'elle leur réservera un accueil chaleureux et fraternel et qu'ils sont d'avance approuvés et applaudis avec enthousiasme.

Cette volonté d'assumer l'ensemble du Pays, il fallait qu'elle s'exprimât ce soir d'une manière exemplaire. C'est pourquoi nous avons voulu que notre assemblée

se tînt à Moutier, au cœur même du Pays jurassien. Trois raisons au moins nous semblent justifier le choix des promoteurs du nouveau Cercle de le rattacher à l'Emulation.

Il trouvera tout d'abord dans notre association une longue expérience, non pas paralysante, mais au contraire vivifiante, parce que parcourue sans cesse par le souffle du renouveau. Le dynamisme et la qualité du travail accompli au sein de nos deux Cercles d'études historiques et scientifiques légitime cette affirmation.

Ensuite, la SJE saura apporter un appui sans réserve au Cercle archéologique, un appui non assorti d'une dépendance pesante et néfaste à l'égard de l'organisation centrale. La raison autant que la pratique nous commandent en effet d'assurer la plus grande autonomie à toutes nos cellules. Nos relations seront donc de respect mutuel; nous voulons simplement que nos activités se fécondent réciproquement. C'est dans cet esprit qu'une place importante et équitable sera faite dans les *Actes* au nouveau cercle. Ses pages lui seront ouvertes pour assurer la diffusion de ses travaux.

Enfin, la SJE sait bien que, même si l'argent ne suffit pas, il reste cependant le nerf indispensable de la guerre. Elle va donc mettre à la disposition du Cercle archéologique une allocation financière régulière qui lui permettra d'organiser ses manifestations.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que l'Emulation peut offrir. En contre-partie, elle ne vous demande rien, sinon de vivre pleinement cette passion qui vous anime et vous réunit et qui aura désormais un cadre et un lieu dans lesquels elle pourra s'épanouir.

La première partie de l'assemblée permit de régler les problèmes administratifs et juridiques. Après que les statuts du Cercle furent adoptés, l'assemblée procéda à l'élection des membres du premier comité. Il se compose des personnes suivantes:

— Claude Juillerat, Porrentruy, président;
— François Schifferdecker, Vendlincourt, archéologue, conseiller scientifique;
— Claude Rebetez, Porrentruy, représentant du comité directeur;
— Denis Spitale, Delémont
— Raymonde Gaume, Le Noirmont;
— Jacqueline Boillat-Baumeler, Les Breuleux;
— Emmanuel Ziehli, Moutier.

La soirée se poursuivit avec l'audition de deux très intéressantes communications consacrées au thème suivant: Cent ans après Auguste Quiquerez: Nouvelles recherches sur les anciennes forges du Jura, par Messieurs Ludwig Eschenlohr, archéologue à l'Office du Patrimoine historique, et Vincent Serneels, chercheur à l'Institut de minéralogie de l'Université de Lausanne. Voici comment François Schifferdecker, archéologue cantonal, présente cette étude:

Faisant suite aux nombreux travaux de l'éminent chercheur Auguste Quiquerez au milieu du siècle dernier, la section d'archéologie de l'Office du Patrimoine historique du canton du Jura a entrepris sa première fouille de sauvetage dans le domaine de l'industrie du fer au lieu-dit Les Boulies, à Boécourt, durant le printemps 1989, dans le cadre des recherches sur le tracé de la Transjurane.

La majeure partie des données issues de la fouille et de l'élaboration en laboratoire est présentée, pour la première fois dans le détail, en public. Relevons que les deux conférenciers ont proposé leurs conclusions préliminaires au colloque international de métallurgie ancienne qui s'est tenu à Sevenans au début du mois de novembre dernier. Leur communication a été particulièrement remarquée par la nouveauté des résultats. L'originalité de leur travail réside dans la méthode développée pour mesurer l'importance de la production de fonte, à partir des scories laissées sur place.

Le site des Boulies est au cœur des recherches récentes. On peut y observer toutes les étapes de l'exploration du minerai de fer, depuis son extraction de la mine jusqu'à sa fonte dans le bas-fourneau. Rappelons, pour mémoire, que ces installations de réduction de minerai de fer datent du VII[e] siècle après J.-C.

Ajoutons, pour conclure, que les deux chercheurs lancèrent un appel à tous les participants pour les inviter à leur signaler tous les sites où l'on relève l'existence de scories, afin de leur permettre de dresser une carte aussi complète que possible du phénomène.

Philippe Wicht

PARTIE ADMINISTRATIVE